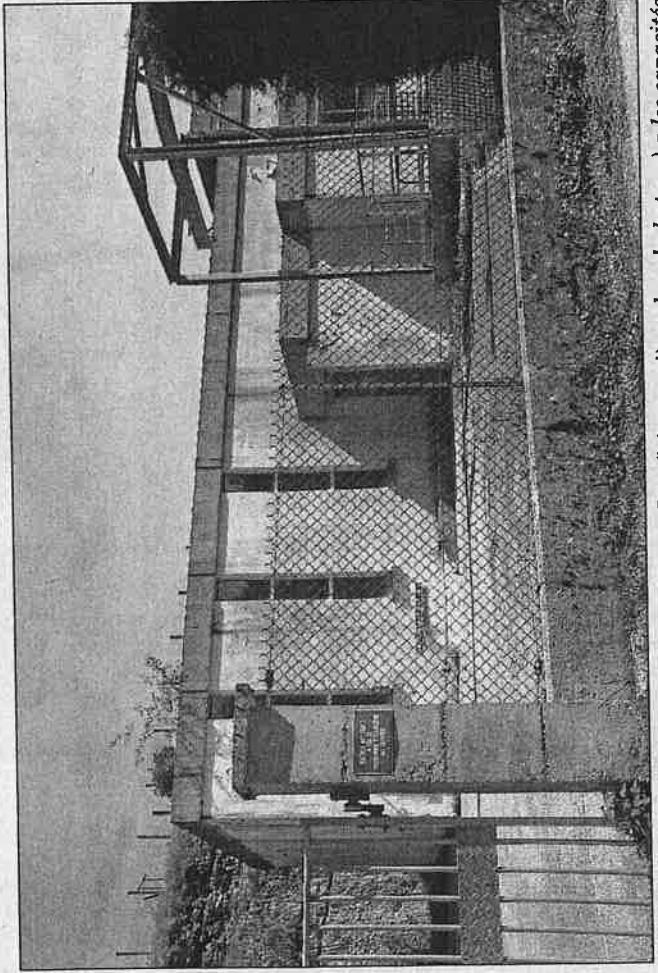


Villers-le-Lac

La station d'épuration devrait accueillir les eaux usées des Brenets

Ce projet transfrontalier, en cours d'étude, éviterait à la commune suisse de réinvestir lourdement dans une nouvelle station d'épuration pour remplacer l'ancienne, vétuste.



La station d'épuration de Villers-le-Lac (ici en arrière-plan du bateau) a les capacités pour accueillir les eaux usées des Suisses.

14

"Il" poursuit l'école de Villers. La station de Villers-le-Lac créée en 1983 (au niveau de la route menant à Chaillexon) possède la capacité d'accueillir des effluents supplémentaires et les traiter. Elle doit toutefois rentrer aux normes quelques équipements comme la nécessité de couvrir ses bassins.

Celle des Brenets mise en fonction en 1967 est à bout de souffle. Il n'est pas rare lors de périodes d'orage que cette dernière ne fasse plus son travail si bien que des eaux usées non traitées se retrouvent dans le ruisseau de la Rançonne (au niveau des Pargots). C'est peu ragotant.

Le raccordement, s'il devait se faire, est envisagé pour 2025.

Tout cela ne se fera pas sans contrepartie : les Suisses paient les travaux, reste à savoir dans quelle proportion. "Nous avons tous à y gagner, eux d'un point de vue financier, et nous d'un point de vue environnemental,"

leur demande auprès de la France lancée en septembre 2017. Une canalisation sous le Doubs serait suffisante pour conduire les effluents des 1 000 Brenetsiers. "Le canton de Neuchâtel nous a dit que ce raccordement vers la France était faisable. Nous n'avons pas tout à fait les mêmes normes.

L'étude va nous dire ce qu'il faudra aménager pour respecter les normes suisses. Nous avons fait un gros travail sur le séparatif des eaux de pluie et des eaux usées. Que l'on puisse raccorder est aussi un enjeu pour la qualité de l'eau," évoque le conseiller communal des Brenets Philippe Rouault.

Suisses comme Français pourront s'appuyer sur une expérience qui fonctionne déjà : le partage de la station d'épuration du Saut du Doubs créée en 2001. Un bel exemple de coopération transfrontalière. ■

E.Ch.

Libérer la parole des enfants séparés



Morteau

En bref...

• Maîche

La Ville de Maîche organise son traditionnel Forum des associations. La 11^{ème} édition a lieu dimanche 8 septembre de 10 heures à 17 heures à la Salle des fêtes, rue Saint-Michel. Une vingtaine d'associations partenaires tiendront des stands d'information sur

Un groupe d'expression sera prochainement mis en place à Morteau à destination des enfants âgés de 6 à 11 ans dont les parents sont séparés ou divorcés. L'objectif est de permettre à ces enfants d'exprimer leurs sentiments en dehors d'un contexte familial narratif rififi. Les inscriptions sont ouvertes.